

TRIAL

REGLEMENT PARTICULIER 2024 TRIAL



MOTO-CLUB: Nouveau Moto Club de Munster
E-MAIL: jmschickel@gmail.com
TÉLÉPHONE: 0611602268
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Mathieu Hablitz

N° D'ÉPREUVE FFM:
DATE: 9 mai 2024
LIEU: Niedermorschwihr

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : Trial Outdoor Trial Indoor Trial Urbain

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ Olivier Sutter Licence : 022659
 Président du Jury ou Arbitre* _____ Arbitre Joël Poirot Licence : 01975
 Membre du Jury _____ Licence : _____
 Membre du Jury _____ Licence : _____
 Commissaire technique responsable - Lapeyrade Jean-Pierre Licence : 04441

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
TR1	15			3 Tours
TR2 +	6			
TR2	6			
TR3 +	6			
TR3	6			
TR4 +	6			2 Tours
TR4	6			2 Tours
Notes anciennes	6			

TF2 - TROPHÉE FÉDÉRAL DE TRIAL VINTAGE :

Une catégorie motos anciennes est prévue sur l'épreuve et comptera pour le Trophée Fédéral de Trial Vintage :

OUI NON

LES CYLINDRÉES SERONT CONFORMES À L'ARTICLE 7 DES RTS TRIAL :

6-10 ans : 80cc maxi (50cc à 6 ans)
 11-14 ans : 125cc maxi
 15 ans et plus : cylindrée libre

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition) ;
- son permis de conduire ou BSR si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Conformément à l'article 5 des Règles Techniques et de Sécurité, les épreuves de trial n'ont pas l'obligation de prévoir un dispositif médical spécifique. Toutefois, les secours doivent pouvoir se rendre sur le terrain dans un délai raisonnable.

Hôpital le plus proche Calmar

Temps de trajet (en min) 15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site Trial de Niedemorschwiller
Adresse rue du vignoble

Caractéristiques :
Longueur du parcours 10 km
Nombre de zones 10
Temps global impartit 8h
Nombre d'OZT* 10
*Officiels Commissaires de Zone

Le parcours emprunte-t-il des voies ouvertes à la circulation publique ?

OUI NON



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 11 mars 2024

NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER
6 grand ' rue 68380 BREITENBACH
Siret : 835 188 590 00 11
Affiliation FFM : 0620
Président : Jean-Marc Schickel

VISA DE LA LIGUE

DATE: 19/03/2024

P.O. Joël POIROT

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.13.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 20/03/2024

NUMÉRO: 24/0313



NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER

Créé en 1965 - Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme N°0620
Agrément Jeunesse et Sports N° 03/83-68-S - Inscrit au Tribunal de MUNSTER, Volume IV, N° 138

SCHICKEL Jean-Marc
6 grand'rue
68380 Breitenbach
Email : jmschickel@gmail.com
Site Web : www.nmcmunster.jimdo.net
Portable : 06 11 60 22 68

Breitenbach le 19 janvier 2024.

Réf. : 2024-2 trial

PROGRAMME du JEUDI 9 Mai 2024

Trial de Niedermorschwihr 2024 TROPHEE PHILIPPE WAGNER

7h30	Contrôle administratif et technique.
9h	Premier départ pour le premier tour.
12h	Premier départ pour le deuxième tour.
15h	Premier départ pour le troisième tour.
17h 30	Fin du troisième tour
18 h 30	Remis des prix